



CONCOURS FRANCOPHONIE 2022

Dans le cadre de la **Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE)**, l'Institut français de Chypre et le ministère de l'Éducation, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Chypre proposent le concours de la Francophonie pour l'année scolaire 2021-2022 sur le thème :

Mon Europe du futur : Francophonie et diversité en bande dessinée

RÈGLEMENT

Article 1 – Participation

Ce concours s'adresse aux classes de collèges, de lycées et d'écoles techniques, publics et privés, de la République de Chypre. Les élèves de l'Ecole franco-chypriote de Nicosie et les élèves ayant le français comme langue maternelle ne sont pas autorisés à participer.

Article 2 – Inscription

Chaque groupe candidat sera composé de deux élèves et placé sous la responsabilité d'un enseignant de français de son établissement.

Chaque enseignant ne pourra présenter que 3 groupes par établissement dans lequel il exerce. Celui-ci inscrira son groupe/ses groupes auprès de l'Institut français de Chypre.

L'inscription se fera **obligatoirement par voie électronique**, en remplissant le formulaire sous le lien suivant : <https://goo.gl/forms/EK1gUyFLLpxL1Naz1>

L'enseignant recevra immédiatement une confirmation d'inscription par courriel à l'adresse électronique qu'il aura indiquée dans le formulaire en ligne. **Cette confirmation d'inscription au concours devra être imprimée, puis signée par le chef d'établissement et comporter le cachet de l'établissement.**

Cette confirmation sera ensuite déposée le mercredi et le vendredi ou envoyée par courrier à l'Inspectorat de français à l'adresse suivante : Γωνία Κίμωνος και Θουκιδίδου, Ακρόπολη, 1434 Λευκωσία (τηλέφωνα: 22800766 / 22809575.). Elle sera obligatoirement

accompagnée du formulaire de droit à l'image signé pour chaque élève participant par ses parents.

Attention : seules les productions pour lesquelles les formulaires de droit à l'image auront été signés pourront être prises en compte pour le concours.

La date limite pour l'inscription en ligne est fixée au lundi 13 décembre 2021 à 15h.

La date limite de réception par l'Inspectorat de français de la confirmation d'inscription imprimée et du formulaire de droit à l'image est fixée au **mercredi 22 décembre 2021.**

À l'issue de la phase d'inscription, chaque groupe se verra attribuer un numéro d'inscription unique dans un courriel adressé à l'enseignant-coordonateur. Ce numéro devra figurer sur toute production présentée au concours.

Article 3 – Contenu de l'épreuve

Dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE), il s'agit de créer une planche de BD où vous traiterez du thème suivant : « Mon Europe du futur : Francophonie et diversité ».

Votre bande dessinée :

- évoquera deux grands thèmes communs à l'Europe et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), en lien avec les valeurs suivantes de l'Europe et de la Francophonie : *le multiculturalisme, le plurilinguisme, la paix, la tolérance, la lutte contre le racisme, la solidarité, l'égalité, la justice* ;
- sera entièrement en français ;
- sera présentée sur un carton format A3 ;
- devra contenir :
 - Pour la catégorie « collèges » : 12 vignettes **créées par les candidats**. Le texte des bulles comportera **minimum 100 mots**.
 - Pour la catégorie « lycées » : 14 vignettes **créées par les candidats**. Le texte des bulles comportera **minimum 180 mots**.

Attention :

- *toute production qui ne respectera pas un ou plusieurs des critères ci-dessus sera éliminée.*
- *Les dessins dans les vignettes doivent être des créations originales des candidats. Les candidats ne sont pas autorisés à reprendre des personnages de BD existants.*

Les groupes candidats enverront par courrier ou déposeront leurs productions à l'Institut français de Chypre (59 Strovolos avenue, 2018 Nicosie, du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 14h) avant le **vendredi 11 février 2022 à 14h.**

Attention : La production devra porter le numéro d'inscription attribué au groupe. Le nom de l'établissement, de l'enseignant ou des élèves candidats ne doit figurer sur aucune production.

Article 4 – Sélection des finalistes

Les critères d'évaluation suivants seront appliqués :

- pertinence du traitement du thème,
- qualité esthétique de la BD,
- originalité du scénario,
- cohérence entre les images et les textes,
- maîtrise et précision de la langue.

Le jury sélectionnera les 12 meilleures productions (6 collèges et 6 lycées/écoles techniques), qui participeront à l'épreuve finale.

La liste des groupes sélectionnés pour l'épreuve finale sera rendue publique le **vendredi 4 mars 2022**.

Article 5 – Contenu de l'épreuve finale et critères de sélection

L'épreuve finale aura lieu le **mercredi 16 mars 2022** à l'Institut français de Chypre, à Nicosie. Les deux participants de chaque groupe finaliste seront invités à expliquer le contenu de leur bande dessinée :

- Collèges : présentation entre une minute et une minute trente,
- Lycées et écoles techniques : entre une minute trente et 2 minutes.

Les critères d'évaluation suivants seront appliqués :

- clarté et intérêt de l'explication,
- maîtrise et précision de la langue,
- qualité de l'oral : clarté de l'articulation et de la prononciation, fluidité du débit, expressivité des intonations,
- Explication du contenu de la bande dessinée (sans lecture de notes).

Attention : en cas d'impossibilité d'organiser la finale pour cause de mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, les 2 productions (collège et lycée) ayant eu les meilleures notes à la demi-finale seront considérées comme gagnantes du concours.

Article 6 – Remise des prix

À l'issue de la délibération, le jury décernera trois prix pour le collège et trois prix pour le lycée. Les trois groupes lauréats de la catégorie *collèges* et les trois groupes lauréats de la catégorie *lycées/écoles techniques* seront invités à une cérémonie de remise des prix où la prestation de chaque groupe sera répétée en présence du public.

La cérémonie aura lieu le mercredi 23 mars 2022 dans l'après-midi, à Nicosie. Le lieu de cette cérémonie vous sera communiqué plus tard.

Catégorie collèges

Le premier prix de la catégorie *collèges*, offert par l'Institut français de Chypre, sera un voyage en France pendant la première semaine de juillet 2022, pour le groupe lauréat et son accompagnateur (enseignant lauréat).

Catégorie lycées/écoles techniques

Si les conditions sanitaires le permettent, le premier prix de la catégorie *lycées/écoles techniques* sera le suivant :

Participation des deux lauréats au programme EUROSCOLA (les dates du séjour seront précisées ultérieurement). L'enseignant lauréat ne sera pas accompagnateur.

Pour avoir le droit de participer au programme EUROSCOLA, les candidats :

- doivent avoir au moins 15 ans le jour du départ,
- ne doivent jamais avoir participé à une mission EUROSCOLA à Strasbourg.

Les enseignants doivent informer les élèves candidats (catégorie *lycées / écoles techniques*) des conditions présentées ci-dessus avant l'inscription au concours. Par ailleurs, aucun lauréat ne pourra être remplacé par un autre élève en cas d'indisponibilité.

Attention : dans le contexte de la crise du Covid, les élèves bénéficiaires de ce voyage en France devront se conformer aux règles en vigueur pour entrer en France et aux mesures éventuellement prises par le programme EUROSCOLA pour faire face à l'épidémie sur le territoire français.

Attention : en cas de non-organisation de ce voyage par le parlement européen en raison de la crise du Covid-19, le Ministère de l'Education, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Chypre offrira des lots aux élèves lauréats.

N.B. Synthèse du calendrier :

- **Lundi 13 décembre 2021 à 15h** : date limite d'inscription en ligne
- **Mercredi 22 décembre 2021 à 15h** : date limite de réception de la version papier de l'inscription à l'Inspectorat de français
- **Vendredi 11 février 2022 à 14h** : date limite de dépôt des productions à l'Institut français de Chypre.
- **Vendredi 4 mars 2022** : publication de la liste des douze groupes finalistes
- **Mercredi 16 mars 2022** : épreuve finale
- **Mercredi 23 mars 2022** : remise des prix

Pour toute question, veuillez contacter l'Inspectorat de français : tél. 22800766 / 22809575